



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**délibération :**  
**D\_2026\_6\_5**

L' an deux mille vingt six, le mardi 21 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de PERONNAUD Thierry, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 15

Date de convocation du : 14 Avril 2026

Présents : 15

**Présents :** PERONNAUD Thierry, NAUZIN Caroline, GEOFFROY René, HENRI Audrey, GUILBAUD Francis, VIAIRON Blaise, VIRATELLE Laurent, HOWE Elisabeth, TRAINAUD Stéphane, ROUSSEAU Patricia, RICHARD Malika, BENETEAU Laurent, CHEVALIER Luc, BLIN Delphine, ADAM Olivier

Votants : 15

**Absent(s) :**

**Objet : Commission de  
contrôle des listes  
électorales**

**Secrétaire de Séance :** René GEOFFROY

La commission de contrôle est obligatoire. Elle vérifie la régularité des listes électorales (décisions d'inscriptions et de radiations opérées par le Maire) et statuent sur les recours formés par les électeurs.

Auparavant, elle était constituée de 3 délégués : un conseiller municipal, un délégué du Préfet et un délégué du Tribunal judiciaire.

Depuis ces élections avec l'extension du scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1000 habitants, la commission est désormais composée en fonction du nombre de listes ayant obtenu des sièges au conseil municipal.

Si au moins 3 listes ont obtenu des sièges au conseil municipal, les règles appliquées sont celles du V. de l'article L.19 du code électoral, à savoir 3 conseillers municipaux de la liste majoritaire et 2 conseillers municipaux des listes d'opposition soit 5 membres élus au to

**Après en avoir délibéré**, à l'unanimité des membres présents, sont élus les membres suivants :

- Francis GUILBAUD, Elisabeth HOWE, Stéphane TRAINAUD, conseillers de la liste majoritaire ;
- Delphine BLIN, Olivier ADAM, conseillers des listes d'opposition.

**Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0**

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Le Maire,  
Thierry PERONNAUD

Emis le 21/04/2026, transmis en préfecture et rendu  
exécutoire le  
Affiché le..... **- 5 MAI 2026**

